

LASNE NATURE

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR L'ASBL "LASNE NATURE" • RUE D'OTTIGNIES 6 • 1380 LASNE

JUIN - JUILLET - AOUT 1993 • N° 14 • Editeur responsable: Y. DELAIN - 11 rue de Ceroux - 1380 Lasne

QUI SOMMES-NOUS ?

Des habitants nouvellement installés à Lasne, nous demandent qui nous sommes et quels sont nos buts. Au risque de nous répéter, ce dont nous prions "ceux qui savent" de nous excuser, voici quelques précisions.

La naissance de LASNE NATURE remonte à mars 1990. Quelques habitants de Lasne décidaient de fêter la Journée de l'Eau par une série d'activités: expositions, promenades, visite des fontaines, inauguration d'un banc en matières recyclées etc...et parallèlement, de créer une association de défense de l'environnement,

UNANIMITE

Nous le disons d'autre part, la firme De Kock, sans attendre le résultat de son recours auprès du Ministre de l'Environnement Guy Lutgen, a introduit une nouvelle demande d'exploitation d'une décharge à Lasne. A maintes reprises, la population lasnoise a manifesté sous les formes les plus diverses son opposition à ce projet et les autorités communales lui ont emboîté le pas. Cette fois l'opposition se manifeste sous une forme nouvelle. Ceux qui peuvent légitimement prétendre représenter l'opinion publique de Lasne se sont mis d'accord pour signer UNANIMEMENT la pétition suivante déposée avant la date officielle de clôture de l'enquête, c'est à dire le 13 mai 1993.

PETITION

OBJET: CARRIERE TROISIEME DEMANDE D'AUTORISATION DE LA S.A. DE KOCK-WAVRE EN VUE DE L'EXPLOITATION D'UNE DECHARGE DE CLASSE III

Les soussignés:

- Thierry ROTTHIER, Bourgmestre de Lasne,
- Les Echevins de Lasne,
- L'unanimité des membres du Conseil communal, représentants légaux élus par l'ensemble de la population lasnoise,
- Le Comité exécutif de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon (IECBW) qui dessert plus de 35.000 consommateurs en eau potable provenant des captages lasnois,
- Le Comité de Coordination contre la Décharge représentant l'opposition au projet de plus de 2400 pétitionnaires lasnois;

Suite p. 2

bien conscients qu'ils étaient de l'absolue nécessité de préserver et de garder le caractère de notre village, d'empêcher qu'il soit saccagé comme le sont trop de ses voisins.

Quelques réunions du groupe de départ, l'organisation de promenades botaniques ou ornithologiques, la parution d'une seconde feuille d'information qui était encore à cette époque un recto-verso photocopié, marquaient notre volonté de diversité. Puis, en juillet, nous sautions le pas, décidions de nous constituer en ASBL, et déposons nos statuts au Moniteur.

Nous existons légalement.

Des dizaines puis des centaines de Lasnois, ou amis extérieurs nous rejoignaient et notre association faisait peu à peu partie du paysage.

Tous nos collaborateurs sont bénévoles et à ceux qui comprennent malaisément que l'on puisse de nos jours être désintéressés, nous ne pouvons que rappeler un petit texte que nous publions régulièrement et qui nous semble éclairant à ce sujet: LASNE NATURE n'est pas et refuse d'être une formation politique.

LASNE NATURE ne dépend et n'a de compte à rendre à aucun parti ou groupement. Nous ne prétendons pas nous substituer à leur action.

Suite p. 5

COMMENT ATTEINDRE NOS RESPONSABLES:

Le président:

Yves DELAIN au 633 38 16

Les vice-présidents :

Yves LIMAUGE, au 633 18 83 après 20 h 30

Michel SCHEYS, au 633 13 31 le lundi de 20 à 21 h 30

Secrétariat :

Didier GELUCK au 633 30 24

Trésorerie :

Geneviève Van Acker au 633 16 19

Groupe Sentiers :

Monique DEKKERS, au 633 11 28 après 20 h 30

Paul LECHARLIER au 633 15 87

Réserve du Ru Milhoux:

Erik SEVERIN, au 653 55 79 après 20 h

Eau et pollutions:

Alain CHARLIER

au 633 41 93 après 18 h

Urbanisme :

Anne MARCHAND au 633 33 29

Promenades :

Marie-Madeleine LECHARLIER, au 633 15 87

Patrimoine et problèmes de circulation:

Françoise BORTELS au 633 36 44

Contacts avec les écoles :

Françoise TOBIE au 633 35 03

Comité de rédaction:

Didier GELUCK au 633 30 24

AGENDA

JUIN 1993

JEUDI 3 20 h, Réunion du GROUPE SENTIERS au Centre sportif de Lasne.

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 FETES DE LASNE - BRADERIE. L'asbl LASNE NATURE y sera présente.

DIMANCHE 20 PROMENADE à la découverte d'un très beau jardin. Départ à 10 h du kiosque de la place Communale d'Ohain. **INSCRIPTION INDISPENSABLE** au 633 43 84. Nous ne pouvons accepter que 20 participants.

JEUDI 24 20 h, Réunion mensuelle de LASNE NATURE au Centre sportif de Maransart.

JUILLET 1993

en juillet et août, pas de réunion du Groupe Sentiers.

DIMANCHE 11 PROMENADE aux environs de Lasne. Cette fois : ROFOSSART Rendez-vous 10 h Place de RENIVAL.

JEUDI 29 20 h Réunion mensuelle de LASNE NATURE au Centre sportif de Maransart.

AOUT 1993

VENDREDI 20 PROMENADE NOCTURNE: André Koeckelenbergh de l'Observatoire royal nous fera faire connaissance avec les étoiles. Rendez-vous à 20 h place de Renival pour être avant 21 h sur le site d'observation. En cas de pluie ou de ciel couvert notre guide nous projettera, dans un local qui sera indiqué à ce moment, des diapositives qu'il nous commentera. PAF 100 FB

JEUDI 26 20 h. Réunion mensuelle de LASNE NATURE Centre sportif de Maransart.

En septembre, notez déjà que les JOURNEES DU PATRIMOINE prendront place les samedi 11 et dimanche 12 septembre et qu'un programme de promenades et de visites est mis en place à Lasne. En septembre également, à une date à déterminer, le professeur Yernaux qui deux fois déjà nous a guidés lors de nos promenades "Champignons", donnera une conférence illustrée sur ce sujet. Les 3, 4 et 5 septembre: VALERIANE 9e salon pour notre santé et celle de la terre au Palais des Expositions à Namur. Les 2 et 3 octobre, réédition automnale de la fête des JARDINS D'AYWIIERS.

UNANIMITE

Suite de la 1e page

- Le Comité de l'ASBL LASNE NATURE association de Défense de l'Environnement qui représente 600 membres et 1400 souscripteurs à la Réserve Naturelle de Ru Milhoux **renouvellement l'opposition de la population lasnoise à la délivrance de cette autorisation, notamment pour les raisons suivantes:**
- Parce qu'il n'existe aucune garantie d'efficacité du contrôle des déchets qui seraient déversés et que toute pollution pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour la nappe phréatique et la réserve naturelle du Ru Milhoux située en contrebas de la zone choisie.
- Afin d'éviter un charroi lourd incessant ayant pour conséquences: le délitement des bâtiments anciens, la dégradation des routes, la pollution par les poussières, le bruit et des risques accrus pour la sécurité routière en zone d'habitat et à proximité d'une école maternelle.

L'existence de ces risques a été maintes fois soulignée. Les signataires ne peuvent imaginer quels éléments de motivation ont pu justifier la non imposition d'une étude d'incidences sur l'environnement.

Ils demandent à l'autorité compétente de refuser cette autorisation d'exploiter une décharge qui va à l'encontre de l'article 17 de l'AERW de 1987 relatif aux décharges contrôlées, en risquant de "porter atteinte à l'environnement, et à la santé de l'homme".

Fait à Lasne le 6 mai 1993.

TAXE SUR LES EAUX USEES

L'article 3/3° du décret du 30 avril 1990 instituant une taxe sur le déversement des eaux usées industrielles et domestiques soumet notamment à taxation toutes les personnes physiques et morales, de droit public ou de droit privé qui déversent des eaux usées domestiques dans les égouts publics, collecteurs, stations d'épuration, eaux de surface, eaux souterraines...

La taxe sur le déversement des eaux usées est donc à acquitter, quel que soit le milieu récepteur de ces eaux (égout, eau de surface, terrain absorbant...)

l'article 16 du décret du 30 avril permet toutefois de restituer la taxe aux personnes qui épurent elles-mêmes leurs eaux usées domestiques dans les conditions et selon les règles techniques définies par l'Exécutif régional wallon dans son arrêté du 25 octobre 1990 (Moniteur belge du 13-09-91) Vous pouvez obtenir ce texte accompagné d'un formulaire de demande de restitution en vous adressant au Service Taxes et Redevances Ministère de la Région wallonne avenue Albert 1er, 187 à 5000 NAMUR Téléphone 081/32 12 11.

M.S.

CONFERENCE DE PRESSE DE LASNE NATURE

Le 31 mars dernier, nous organisons une conférence de presse dont le but était double:

1. Marquer le premier anniversaire du lancement de notre campagne de souscription pour l'acquisition du terrain dont nous allions faire "La Réserve du Ru Milhoux", campagne qui connut le succès que l'on sait, succès auquel une série de journaux, les radios, les télévisions nationale et communautaire avaient pris une large part.
2. Dépositaire de la confiance de nombreux souscripteurs, il était de notre devoir d'alerter la presse, et, à travers elle, les pouvoirs publics, et le Ministre de l'Environnement de la Région wallonne, sur le grand danger que ferait courir à la Réserve l'installation de la décharge que l'on veut ouvrir à 400 mètres de son site.

Dans un exposé particulièrement bien documenté, notre ami Fernand Debreyne expliqua devant le tableau noir la situation, les menaces et notre position en la matière.

Un des grands arguments de ceux qui veulent installer cette décharge, est qu'il s'agit d'une décharge de classe III pour des déchets considérés comme inertes. Or, toutes les autorités doivent en convenir, il est pratiquement impossible dans l'état actuel des choses, de vérifier ce qui est effectivement déversé dans ce type de décharge.

La presse et TVCom ont fait largement écho à notre conférence de presse.

Sous le long titre "Lasne Nature fête l'anniversaire de la seule réserve appartenant à 1500 personnes"

"La réserve naturelle du Ru Milhoux se porte comme un charme. Après un an Lasne Nature dresse un bilan. Mais lance aussi un cri d'alarme."

Eric Meuwissen écrit dans LE SOIR

"... si la Réserve est sauvée et bien gérée, un projet d'exploitation d'une décharge sise en amont à 400 mètres au sud de la Réserve naturelle risque de remettre tout en question. Car cette décharge (bien connue sous le nom "Carrière Troisième") occasionnera, selon Lasne Nature, la pollution de la nappe phréatique et des sources qui alimentent le Ru Milhoux. Sans compter les risques de pollution d'une seconde nappe plus profonde au départ de laquelle se fait un captage pour la consommation d'eau."

Il termine son article par ces mots:

"Conclusion en forme d'avertissement de Lasne Nature: si le ministre Lutgen devait accorder son autorisation d'exploiter la carrière, il tuerait automatiquement la Réserve! A bon entendeur..."

C'est "Péril sur la réserve du Ru Milhoux à Lasne" que Yves Vander Cruysen de VERS L'AVENIR a intitulé son article qu'il termine par une citation de Fernand

Debreyne "Le Ministre doit savoir qu'en adoptant toute autre attitude que la troisième (sans jeu de mot) il signifie l'arrêt de mort de la réserve du Ru Milhoux. Avec les réactions qui pourraient arriver de tous les souscripteurs. La troisième attitude consiste pour le Ministre à accepter de statuer, mais de refuser l'autorisation pour des motifs de fond. Il peut se baser entre autres sur l'article 17 des arrêtés de l'Exécutif de la Région wallonne relatif aux décharges contrôlées prévoyant que "toute exploitation ne peut avoir lieu que dans des conditions propres à en limiter les effets négatifs sur le sol, la faune, l'air ou les eaux..."

J.P. de Vogelaere dans LA DERNIERE HEURE reprend les mêmes arguments avec d'autres développements et signale que la firme De Kock qui demande l'autorisation et a introduit un recours auprès du Ministre Lutgen contre la non décision de la Députation Permanente... (qui équivaut à un refus) a déposé en date du 28 janvier une NOUVELLE demande d'autorisation d'installer une décharge.

Après avoir rappelé l'histoire de notre Réserve, de son acquisition et toute la problématique de cette demande d'autorisation, dans LA LIBRE BELGIQUE comme dans les autres journaux, F.

Antoine rappelle que :

"Quoi qu'il en soit, il appartient désormais au Ministre de l'Environnement Guy Lutgen de trancher sereinement le dossier, en appréciant les différentes pièces d'un problème qui, il faut le rappeler, a d'abord abouti sur sa table de travail suite à une accumulation de vices de procédure."

On lira en 1e page et ci-contre le texte de la pétition contre la nouvelle demande d'exploitation signée par tous les représentants de la population lasnoise.

D.G.

COTISATIONS

Ce sont les cotisations de nos membres qui constituent L'ESSENTIEL des ressources nous permettant de mener à bien certaines actions et d'éditer régulièrement notre bulletin, qui en est à son numéro 14.

LA COTISATION EST ANNUELLE

Son montant est laissé à l'appréciation et aux moyens de chacun, mais ne sera pas inférieure à 200 francs.

Elle est à verser au compte 001-2326233-55 de LASNE NATURE 1380 LASNE.

LA CHRONIQUE DE Françoise BORTELS AUX ETANGS DE MARANSART

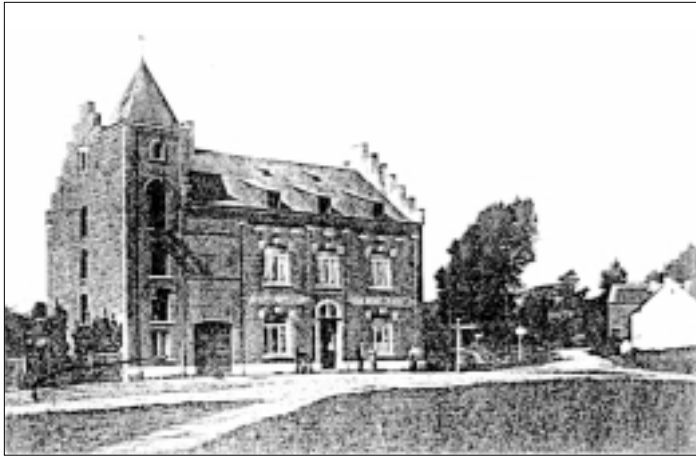
Images d'hier et
d'aujourd'hui

Ces images évoquent un passé proche et à la fois lointain, elles évoquent chez les nostalgiques les regrets d'une époque que le temps embellit: ce sont les cartes-vues.

Il ne faut pas les confondre avec les cartes postales qui s'achètent dans les bureaux de poste et dont les premières apparurent en Autriche en 1869.

La carte-vue, appelée aussi carte postale illustrée, présente au recto une image et nécessite l'apposition d'un timbre par l'expéditeur. Son évolution va de pair avec le développement de la photographie et des techniques d'impression.

De nombreux coins de nos villages ont ainsi été immortalisés et il est bien agréable de passer quelques instants à les contempler. Tournons les pages de cet album de souvenirs pour nous arrêter, dans les années 1910, au croisement de la rue du Payot et des routes menant d'un côté vers Maransart et Glabais, et de l'autre vers Lasne et La Hulpe comme mentionné sur le poteau indicateur



(photo 1).

Un panneau rectangulaire rappelle aux imprudents l'interdiction de circuler sur les voies du vicinal à vapeur Braine-L'Alleud-Wavre. La gare de Maransart-Aywiers, à quelques mètres de là, dessert ce coin au calme apparent car les soieries toutes proches, drainent un grand nombre d'ouvriers et surtout d'ouvrières et ce jusqu'en 1930, date de fermeture de la fabrique.

Une importante construction, aux pignons crénelés s'impose dans ce paysage campagnard. Erigé en 1899, le bâtiment abrite à la fois un magasin et un café, double vocation qu'il a toujours aujourd'hui.

La famille Defalque-Lebrun exploitait alors un commerce de denrées coloniales, vins et spiritueux,

grains et foin, ce qui explique la présence d'une poulie, à gauche, menant au grenier.

Les lieux restent mais les exploitants se succèdent.

Une quarantaine d'année plus tard, le magasin est devenu une succursale de Delhaize Le Lion et le café est à l'enseigne des Etangs.

Une terrasse a été aménagée et diverses publicités de bières fleurissent sur la façade.

Le tram s'est modernisé, l'électricité a remplacé la vapeur.

En 1968, le bâtiment présente l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. Une aile est ajoutée au côté gauche, ce qui permet



aux deux commerces Self- Service et Auberge des Etangs, de prendre plus d'extension et de disposer chacun d'une entrée individuelle.

L'ancien grenier est voué à l'habitat et la façade de briques est peinte. Les voitures et les autobus remplacent le tram disparu en 1964.

Cela fait donc près de 100 ans qu'épicerie et café se partagent le lieu.

NOS PROMENADES

14 MARS: Au palais des plantes

L'ironie du sort a voulu que cet extraordinaire dimanche printanier fut la date réservée à la visite du Palais des Plantes au Jardin botanique de Meise. Qu' à cela ne tienne ! Nous n'avons pas pour autant sué de grosses gouttes dans les serres tropicales et subtropicales...

Sous la conduite de Mme Borremans nous avons, pendant deux heures, traversé pays et continents, admiré de nombreuses espèces d'arbres et plantes. Ses explications étaient imagées. Sachant que l'on ne peut tout mémoriser, elle souligna les caractères particuliers des espèces plutôt que de nous noyer sous une quantité de noms savants que nous n'allions de toute façon pas garder en mémoire. Cependant troncs, racines, feuilles, épines, fibres, fruits, fleurs et arômes retenaient tour à tour notre attention.

Nous avons appris que nous connaissions si peu de cette science merveilleuse qu'est la botanique. Peut-être oublions- nous qu'elle est à la portée de la main de chacun...

M.M.L.

11 AVRIL: 5,10 ou 20 kilomètres ADEPS

Les promeneurs qui, à notre initiative, s'étaient donné rendez-vous au Centre Sportif de Maransart pour la marche ADEPS, avaient l'embaras du choix entre 3 itinéraires préparés par nos spécialistes. Ils furent près de 700.

A leur retour, et tout au long de la journée, un buffet où se côtoyaient tartes du pays, sandwiches et boissons variées leur permettaient de reprendre force et vigueur tout en évoquant les multiples beautés de notre village.

Beaucoup des participants nous ont fait part de leur satisfaction et, doit notre modestie en souffrir, certains sont allés jusqu'à dire que cette promenade était la plus belle qu'ils aient faite. Ils étaient prêts à donner la palme pour la beauté des promenades ET l'organisation à notre association.

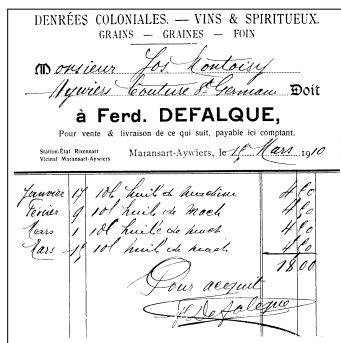
Merci à la vingtaine de membres de LASNE NATURE qui se sont dévoués sans compter pour préparer cette belle journée, et en assurant l'intendance.

D.G.

1er et 2 Mai: Les Jardins d'Aywiers

Comme l'an dernier à pareille époque, les portes de l'Abbaye d'Aywiers ont été largement ouvertes. De nombreux exposants y

Suite p. 6



une facture de 1910

HISTOIRES D'EAU

au Moulin de Chevripont à Villers-la-Ville

STAGES DE FORMATION SUR L'ÉVALUATION BIOLOGIQUE DE LA QUALITÉ DES EAUX

Toujours dans le cadre du contrat de rivière, plusieurs représentants de LASNE NATURE ont suivi une formation sur l'évaluation biologique de la qualité des eaux. Cette méthode est basée sur l'identification des invertébrés qui peuplent nos cours d'eau.

Nous avons utilisé la méthode de Tuffery et Verneaux. Celle-ci, basée sur l'évaluation et la diversité des espèces et la reconnaissance des groupes faunistiques plus ou moins tolérants aux pollutions, fournit des indices chiffrés de 10 à 1.

Après un peu de théorie, nous avons procédé à des prélèvements dans un ruisseau du Bois de Villers et observé, entre autres, des larves de perle (1) très sensibles aux pollutions.

Le but du cours est de former un réseau de bénévoles qui pourra dresser une nouvelle carte de la qualité de nos cours d'eau.

Nous n'avons actuellement que 3 bénévoles pour la commune. Si cela vous intéresse de collaborer à ce travail simple et

intéressant, prenez contact avec moi au 02/633 41 93.

A titre indicatif rappelons que l'indice biologique de la Lasne se situait en 1977 au niveau 3-4. Qu'en est-il aujourd'hui ?

CONTRAT DE RIVIÈRE. OU EN SOMMES-NOUS ?

Une circulaire ministérielle relative aux conditions d'acceptabilité et aux modalités d'élaboration des contrats de rivières en Région wallonne a été adoptée par le Ministre de l'Environnement du gouvernement wallon.

Nous nous efforçons de répondre aux exigences demandées.

Les sous-groupes de travail:

Les représentants des communes de Lasne, La Hulpe, Rixensart et Waterloo se sont réunis à Lasne à l'invitation de Messieurs Rothier et Leblanc, bourgmestre de La Hulpe. Ils ont décidé de constituer un groupe "EAU" dans chaque commune.

Formation d'un Comité technique

Il réunit l'ensemble des services compétents; le monde associatif y est également représenté.

On y retrouve le service des cours d'eau non navigables de la Région wallonne, l'I.B.W., le service provincial de l'environnement,

le service voyer provincial, l'amicale des fonctionnaires communaux et l'Entraide nationale pour la protection de la nature.

Ce comité sera élargi à des représentants d'autres services concernés.

Que fait-il ? Il travaille sur 4 thèmes:

- Aspect qualitatif de l'eau de surface,
- Aspect quantitatif de l'eau de surface,
- Environnement et patrimoine,
- Eaux souterraines.

Actuellement, il traite le premier thème concernant les zones inondables.

Le Comité des Associations:

A l'origine du contrat, plus de 25 associations ont marqué leur volonté de s'attacher aux problèmes de pollution de l'eau. Que fait-il ?

Ce comité a réalisé un premier état des lieux de la Dyle et de ses affluents (dont, bien sûr la Lasne).

Ce premier document représente l'état de santé de nos rivières ainsi que l'aspect qualitatif de nos vallées. C'est ce dossier qui est présenté au cabinet du Ministre de l'Environnement.

Notre prochain objectif est de constituer un réseau pour avoir la possibilité de dresser une nouvelle carte biologique de nos cours d'eau.

ALAIN CHARLIER
RESPONSABLE DU GROUPE EAUX

(1) Insecte proche de l'éphémère vivant près de l'eau où se développe sa larve.

LE FERMIER A LA BASE DE NOTRE VIE

(suite aux articles parus dans les n° 12 et 13 de notre revue)

COMMENT CREER UN CONTEXTE FAVORABLE POUR UNE AGRICULTURE PLUS PROCHE DE LA NATURE ?

(synthèse du colloque du 3.12.92 tenu à Gembloux)

En Belgique, les premières reconversions à l'agriculture biologique (que nous désignerons dans cet article sous les lettres A.B.) datent des années 60. Elles étaient le fait d'agriculteurs ayant de fortes motivations personnelles mais peu basées sur une approche scientifique. Pour les uns, il s'agissait des maladies du cheptel, pour les autres de la nécessité d'apports de plus en plus fréquents d'engrais chimiques et de pesticides, pour d'autres encore, du besoin de sortir de l'anonymat en recréant un contact direct avec le consommateur.

RENTABILITE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'A.B. procure un revenu proche de l'agriculture conventionnelle: l'augmentation du prix et la diminution des coûts couvrent la baisse de rendement. Mais la main-d'oeuvre est plus importante (+ ou - 30%). Parfois la valorisation des produits permet d'augmenter la rentabilité, telle l'épeautre biologique qui peut se vendre deux fois

plus cher que son équivalent industriel, grâce à sa qualité, et celui qui, par exemple, a goûté des flocons d'avoine biologiques ne pourra plus se satisfaire des flocons d'avoine industriels.

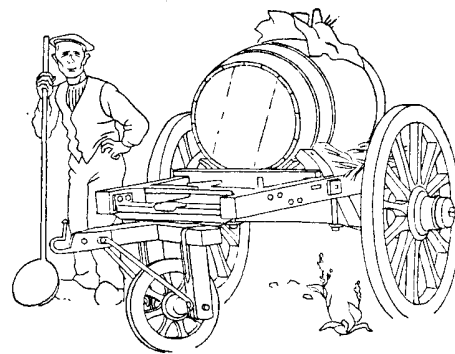
A.B. ET POLITIQUES EUROPEENNES COMMUNES

L'A.B. est intéressante pour 3 raisons:

1. Ses faibles rendements permettent de limiter les excédents.
2. En liant l'élevage aux cultures sans pesticides organiques de synthèse ni engrais chimiques, elle a un impact positif sur l'environnement.
3. Par ses besoins en main-d'oeuvre, son impact est positif sur l'emploi.

LE PRODUIT BIOLOGIQUE

Le produit issu de l'A.B. doit être bien défini. Ainsi le contrôle des produits biologiques a été organisé par le Ministère de l'Agriculture et depuis janvier 1993, ils sont officiellement contrôlés par deux



organismes agréés (Ecovert et Blik).

Il faut souligner qu'une certaine partie de la demande se satisfait des produits "proches du biologique" d'où l'importance d'une information correcte du consommateur sur les différences entre catégories de produits.

Depuis le dernier bulletin de LASNE NATURE, les choses ont progressé: le gouvernement a adopté des mesures visant à subsidier l'A.B. comme l'a prévu le règlement de la Communauté Européenne.

2078/92.

ERIK SEVERIN

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Philippe GUESQUIERE-CRABE, 4, rue St- Médard 1370 Jodoigne • Tél. 010/ 81 40 50

Réserve du Ru Milhoux

On s'en souviendra, lorsque nous avons lancé la campagne de souscription pour l'achat de parts de la Réserve, nous avons fait état de la grande richesse ornithologique et botanique de celle-ci. De nombreuses espèces ont été observées par divers ornithologues et de longues listes ont déjà été dressées par Eric de MEVIUS, notre conservateur, Michel DEGREEF de l'Institut des Sciences naturelles, François HUPET, etc...

Maintenant, il s'agit de procéder à un relevé systématique de toutes ces richesses échelonnées sur de longues périodes... ou tel jour précis.

C'est ainsi qu'une équipe d'observateurs composée de Eric de MEVIUS, Bernard JADIN, Frida BILLIET et Erik SEVERIN a relevé dans la seule journée du 11 avril 1993, la présence des oiseaux suivants:

Grive draine musicienne- Pouillot véloce- Pouillot fitis- Ramier- Accenteur-Fauvette tête noire- Râle d'eau- Merle- Faisan- Troglodyte-Bécassine- Mésange charbonnière- Corneille noire- Canard col vert- Bruant des roseaux- Rouge gorge- Geai.

Tandis que depuis le début de cette année, François HUPET observait, en plus des oiseaux précités, ces quelques espèces:

Buse variable- Faucon crécerelle- Poule d'eau- Chevalier cul-blanc- Hirondelle de cheminée- Pic épeiche- Fauvette des jardins- Mésange bleue- Mésange noire-

CEUX QUI NOUS QUITTENT

Alors que ceux qui rejoignent notre association sont de plus en plus nombreux, d'autres nous quittent à jamais, même si leur souvenir reste vivace en nos coeurs.

Notre ami André Martin, de Bierges, que connaissaient bien les habitués de nos promenades vient de nous quitter, il avait à peine dépassé la cinquantaine. C'était un grand amoureux de la nature. Il nous aidait à identifier fleurs et plantes et avait toujours en réserve quelque anecdote sur les vertus médicinales de certaines d'entre elles. Il s'était intéressé dès le début à notre réserve naturelle, nous donnait des conseils de gestion et, connaissant le caractère marécageux du terrain, il nous a même conseillé, avec humour, d'y élever un couple de saint-bernards afin de pouvoir porter secours aux imprudents qui s'y embourberaient (tout en recommandant de ne pas les équiper du tonnelet légendaire... afin d'éviter les abus). Adieu André Martin, vous nous manquez.



Mésange à longue queue- Choucas des tours- Pinson des arbres- Verdier d'Europe- Tarin des aulnes- Bouvreuil pivoine- Chardonneret élégant- Héron cendré- Martin-pêcheur.

A la même date que pour les oiseaux, nos quatre observateurs du 11 avril ont recensé ces variétés botaniques:

Prunellier- Primevère (penchée)- Glechoma hederacea (lierre terr.) - Populage- Spirée ulmaire- Carex acutiformis- Salix- Alnus glutinosa- Crataegus- Ribes nigrum (Cassis)- Iris faux acore- Ficaire- Veronica heder- Sureau- Noisetier- Arum maculatum- Urtica dioica- Galium- Fraxinus excelsior- Juncus- Angélique- Scirpus- Nasturtium off. (cresson)- Prunier- Valériane- Typha- Adoxa moscatellina, ainsi qu'un mollusque: l'Anodonte.

Tandis que François HUPET y ajoutait: Stellaire- Cardamine- Gaillet croisettes- Primevère élevée- Myosotis- Aubépine.

Claude MERTENS quant à lui a consacré sa journée du 10 mai à noter la présence des plantes ci-après:

Bardane Millefeuille- Marguerite des prés- Tanaisie commune- Armoise (herbe-à-cent-goûts)- Sénéçon commun- Eupatoire Chanvrine- Tussilage (Pas d'âne)- Pâquerette- Pissenlit (Dent de Lion)- Lampsane commune- Mâche (Doucette)- Lamier blanc- Scrofulaire noueuse- Veronica Petit chêne- Véronique à feuilles de lierre- Plantain lancéolé- Renoncule rampante- Alliaire- Mauve- Millepertuis- Géranium- Sorbier- Framboisier- Ronce (Mûre)- Vesce des haies- Trèfle des prés- Genêt à balais- Cerfeuil- Berce de Sibérie- Herbe aux goutteux- Silène- Compagnon blanc- Lychnis (fleur de Coucou)- Céraiste des champs- Houblon- Rumex oseille- Patience- Orme- Robinier- Prêle- Trèfle coucou- Bouleau- Peuplier- Chêne- Fougère mâle. Et nous ne sommes qu'au début de notre travail....

Le conservateur, Eric de MEVIUS

Suite de la 1e page

LASNE NATURE est totalement indépendant de la majorité et de l'opposition. LASNE NATURE ne demande à aucun de ses membres de faire abstraction de ses options philosophiques ou religieuses. LASNE NATURE souhaite la collaboration de tous et son action s'enrichira de la diversité des opinions de ses membres.

Ajoutons que lors de notre dernière assemblée générale d'octobre les membres effectifs de notre association ont voté l'adoption de divers ajouts à nos statuts. A l'article 14 il a été décidé de "porter de 4 à 7 le nombre de membres du comité directeur" (ce qui nous permet d'avoir au moins un délégué de chacun des villages formant le grand LASNE). L'article 16 traitant de l'élection des membres de ce comité stipule "qu'ils ne pourront en aucune manière être titulaires d'un mandat politique et seront considérés comme démissionnaires s'ils posent leur candidature à un de ces mandats".

C'est le moment de préciser nos buts et de reproduire l'article 2 de nos statuts, complété en octobre 1992.

"L'association a pour objet, entendu au sens le plus large, la défense de l'environnement, de la nature et de la qualité de la vie, tout particulièrement à Lasne et dans ses environs immédiats.

Cet objet emportera compétence de l'association pour toutes questions concernant, notamment, sans que cette énumération soit limitative: la faune et la flore sous toutes leurs formes, les plus rudimentaires comme les plus élaborées, la problématique de l'eau et des cours d'eau, les zones humides, les pollutions et nuisances de toute nature en ce compris sonores, les déchets y compris leur recyclage, le patrimoine architectural et paysager, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, les déplacements et les transports en ce compris leurs aspects sécuritaires, l'accès aux sites naturels.

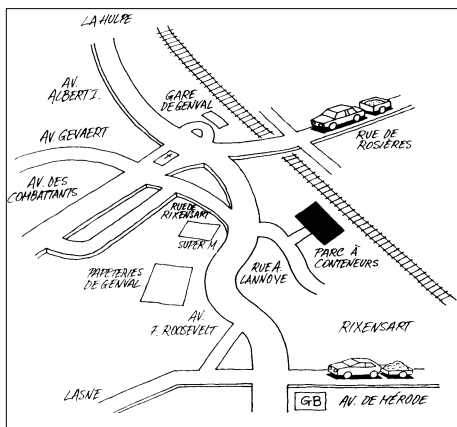
L'association pourra acquérir, aménager et gérer dans le sens le plus large, tous biens constituant une réserve naturelle ou ayant un intérêt écologique ou didactique, dans le sens le plus large.

Avons- nous été fidèles à nos engagements ?

La lecture du bulletin que vous avez en mains vous apporte, nous semble-t-il, les réponses à cette question, par la diversité des thèmes traités et l'attention que nous apportons aux multiples problèmes qui se posent dans notre commune.

D.G.

Dès que j'entre au jardin, le temps disparaît, l'âge ne compte plus. J'ai la certitude que rien de triste ne peut m'arriver, si ce n'est la difficulté de le quitter.
Maria HOFKER, 85 ans !



LE PARC A CONTENEURS DE RIXENSART

Dans notre précédent numéro, nous vous avons donné toutes les informations nécessaires concernant ce parc désormais opérationnel. Une erreur s'est cependant glissée dans notre reportage. L'ensemble des parcs projetés sera accessible à tous les habitants du Brabant wallon mais actuellement seul celui de Rixensart l'est gratuitement aux résidents de RIXENSART, LASNE, LA HULPE, WAVRE, OTTIGNIES ET LOUVAIN -la-NEUVE.

Vous trouverez ci-dessus un plan d'accès plus clair que celui que nous avons publié. Nous sommes allés y déposer des déchets divers et l'expérience est tout à fait positive.

Accueillis par des préposés qui vérifient tout d'abord le nom de notre commune, nous recevons une vignette à apposer sur le pare-brise de notre voiture, puis un gardien nous indique l'emplacement des divers conteneurs et nous aide à décharger les objets lourds ou encombrants. Rappelons que seuls les déchets privés sont acceptés (maximum 5 m³ par apport). Pour que ces collectes soient efficaces, il convient de bien séparer les sortes de déchets. Mélanger du plastique ou des pots de peinture à des déchets de construction fait perdre à ceux-ci leur caractère inerte.

Du plastique ou de la frigolite ne seront pas mélangés au papier, etc... Bouteilles en plastiques et cartons prendront beaucoup moins de place si vous écrasez le carton, de même que les bouteilles en plastique dont vous aurez enlevé les bouchons. Vous réduirez ainsi grandement les volumes à transporter, car recycler coûte cher.

Si recycler est bien, il est cependant essentiel que nous réduisions la quantité de déchets que nous produisons.

D.G.

SUITE DE LA P. 3 (Jardins d'Aywiers)

proposaient fleurs, plantes, ornements de jardins de qualité et durant ces deux journées une foule très nombreuses profita de l'aubaine qui lui permettait de visiter un des plus beaux parcs de la région, propriété privée habituellement fermée aux visiteurs. Comme d'habitude, notre association était présente, hébergée dans une des pièces du porche marquant l'entrée du domaine. Dans l'autre pièce, une très belle exposition d'aquarelles de l'artiste français Denys Boucher, peintre botaniste qui par un art plein de sensibilité consacre son oeuvre à la réhabilitation de fruits oubliés... ou tout simplement rayés des vergers pour d'obscures raisons économiques.

Deux journées de communion avec la nature.
D.G.

8 MAI: PARC SOLVAY

Quelle chance d'avoir bénéficié d'un hiver clément et de jouir d'un printemps... estival ! Cette conjoncture a cependant hâté si fort l'épanouissement des jacinthes que nous avons dû reporter la visite de cette féerie en bleu à la saison prochaine.

Sans doute les habitués de nos promenades l'avaient-ils pressenti qui ont été peu nombreux au rendez-vous. Notre promenade de remplacement nous a menés au parc Solvay à La Hulpe, jamais décevant. Les azalées jaunes embaumaient les sentiers tandis que leurs soeurs éclataient de toutes leurs couleurs. L'osmonde royale déroulait ses crosses, les matteuccies leur couronne. Le davidier au summum de sa fleuraison suspendait ses inflorescences spectaculaires. Mais il serait fastidieux de tout énumérer tant le tableau est riche.

Dans la ferme, nous avons admiré les peintures de Béatrice Cols, artiste de notre région. Là aussi c'était un festival de fleurs aux nuances très délicates.

C'est au "Fond des Ails" que nous sommes séparés après avoir admiré quelques colonies de celui qui a pour nom "ail des ours".

Enfin, chacun a eu une pensée émue pour Monsieur Martin qui était un fidèle de nos rencontres et nous a quittés il y a peu.

M.M.L.

RAMASSAGE DES GROSSES PIÈCES JUN 1993

Le mardi 1: rues de la tournée de ramassage des poubelles du mardi.

Le jeudi 3: celles du jeudi.

Le lundi 7: celles du lundi.

Le mercredi 9: celles du mercredi.

Le vendredi 11: celles du vendredi.

AOUT 1993

Le lundi 2: rues de la tournée de ramassage des poubelles du lundi.

Le mercredi 4: celles du mercredi.

Le vendredi 6: celles du vendredi.

Le mardi 10: celles du mardi.

Le jeudi 12, celles du jeudi.

ELEVES ET OISEAUX

Sous ce titre, nous annonçons dans notre précédent numéro que quatre écoles bénéficieraient cette année du cours d'INITIATION A LA DECOUVERTE DES OISEAUX DE CHEZ NOUS que nous avons déjà pris en charge l'année dernière. Quatre écoles avaient accepté notre offre cette année, mais notre plan n'a pu entièrement se réaliser, une des guides d'AVES étant tombée malade. C'est partie remise pour la moitié des élèves. A eux et à la direction de leurs écoles nous présentons nos regrets et nos excuses et donnons la parole à notre déléguée Mme Françoise Duquenne pour un bref compte rendu d'atmosphère de ce cours-promenade.

UN POEME EN 3 ACTES

1er acte.

Tous les enfants sont des poètes. C'est Cocteau qui l'a dit. Et ce mercredi matin nous le redécouvrons.

Tout commença par une promenade qui nous mena d'Ohain à l'école Ste-Lutgarde. Les centaurées, et les jacinthes sauvages étaient en fleurs. Les oiseaux nous accompagnaient. Cheminaient une trentaine d'écoliers charmants et curieux de tout, certains munis de jumelles, d'autres d'un guide sur la faune et la flore. Ils étaient fiers. Ils avaient bien raison de l'être: nous partions à la découverte du monde.

2e acte.

A Ste-Lutgarde une seconde trentaine d'enfants tout aussi merveilleux, et décidés comme les premiers à apprendre, nous accueillirent pour assister au cours sur les oiseaux de notre pays.

Ils écoutèrent et répondirent avec pertinence et amabilité à la plupart des questions posées. Tous ces enfants habitent bien la campagne: ils connaissent les oiseaux, leurs habitudes et leur chant.

Il y a, bien sûr, les inévitables pièges: le martinet ressemble à une hirondelle mais n'en est pas une.

Le coucou n'a pas de nid.

3e acte.

Le cours sera interrompu, le maître aussi. Les écoliers applaudirent. Nous reprîmes le chemin vers St-Joseph. Les jumelles et les guides réapparurent. Lorsque les douze coups du clocher de St-Etienne sonnèrent, la promenade se termina au pas de course et la sourire aux lèvres. Nous avons oublié la réalité du temps.

Françoise DUQUENNE

METHODES DOUCES DE LUTTE...

	LUTTE PREVENTIVE	LUTTE DIRECTE
PUCERONS	Fertilisation à base de purin d'orties ou d'algues	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poudrer avec des algues calcaires, des cendres de bois, poudres de roches. 2. Traiter avec de la macération d'orties (voir recettes). 3. Arroser plusieurs fois au jet d'eau puissant. En désespoir de cause, traiter au pyrèthre et à la roténone
HERBES DITES "MAUVAISES"	Couverture du sol (mulch): feuilles, découpes de branches, de broussailles, d'écorces.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Verser les eaux chaudes de cuisson d'aliments sur les végétaux à faire disparaître. 2. Désherbage manuel ou fauchage suivi d'un mulch. 3. Désherbage thermique.
LIMACES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Couvrir le sol avec des aiguilles de pin ou de la sciure sèche. 2. Arroser plantes et semis avec du purin de limace (recette ci-après). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Répandre des cendres, de la suie, de la poudre de roche ou de la chaux vive. 2. Enterrer légèrement des récipients régulièrement remplis de bière et les protéger de la pluie.
OIDIUM	<ol style="list-style-type: none"> 1. Choisir des variétés résistantes. 2. Eviter les fumures riches en azote. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pulvériser de la décoction de prêle (voir recette). 2. Traiter au soufre.
MILDIU	<ol style="list-style-type: none"> 1. Choisir des variétés résistantes . 2. Fertiliser avec du purin d'ortie (voir recettes) et extraits d'algues. 3. Effectuer des rotations (3 ans minimum). 4. Traiter avec de la décoction de prêle (recette). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Traiter avec un produit à base de cuivre. 2. Brûler les parties atteintes.

RECETTES

Contre les pucerons:

MACERATION D'ORTIES

Placer dans un récipient 1 kg d'orties fraîches que l'on couvrira durant 12 heures de 10 litres d'eau de pluie.

Passer. Arroser la plante à traiter.

Contre oïdium, mildiou, rouille, tavelure, septoriose:

DECOCTION DE PRELES

On met 1kg de plantes fraîches dans 10 litres d'eau durant 24 heures. Faire bouillir pendant 20 minutes, laisser refroidir. Passer cette décoction diluée 5 fois et arro-

ser ou pulvériser.

Contre les maladies cryptogamiques du sol, celui-ci doit être traité 3 jours de suite.

Contre les limaces:

PURIN DE LIMACES

Rassembler dans un récipient quelques limaces tuées, ajouter 1 litre d'eau et laisser reposer jusqu'à décomposition.

Compléter régulièrement le contenu du récipient. Dilué 10 fois. On arrosera plantes et sol où il y a menace., ainsi que les semis juste avant la levée.

L'essentiel de ces informations est repris d'un dépliant édité par l'ADESA asbl, rue de l'Industrie 21 à 1400 NIVELLES.

CHEMINS EN BRABANT

Mille petits chemins s'en vont à l'aventure
Vers Ittre ou Rixensart, Virginal ou Couture.

Etroits, profonds, pareils aux lignes de la main,
Ils flânent dans les champs de Limal ou d'Ohain.

Ils cueillent des épis, soulèvent leur poussière
Ou prennent un étang dans leur anneau de pierre

Ils épousent la base ou le flanc d'un coteau
Ou suivent un vallon où gazouille un ruisseau.

Ils traversent un bourg, tournent dans la campagne,
Un rang de peupliers parfois les accompagne.

Deux chariots, bien souvent, ne peuvent s'y croiser:
Le talus d'un côté, de l'autre le fossé.

Mais, toujours, ils s'en vont de village en village
Pour définir, Brabant, les traits de ton visage!

Joseph DELMELLE
(Itinéraires en Roman Pays de Brabant de J.M.Ugeux. Ed. Artis-Historia.)

GRANDS TRAVAUX: REALISATIONS ET PROJETS

Dans le cadre du contrat de rivières, le mardi 20 avril à la maison de l'Urbanisme à Court-St-Etienne eut lieu une conférence-débat animée par M.Pasture, directeur de l'Intercommunale du Brabant wallon et Madame Braun, directrice des stations d'épuration de l'Intercommunale.

Voici les principaux objectifs et réalisations dans le cadre de l'assainissement des eaux usées de la vallée de la Dyle. Sont actuellement en cours d'achèvement pour notre commune:

- le collecteur reliant Lasne à la station d'épuration de Rosières. Les travaux atteignent la rue de la Gendarmerie.
- pour le Smohain, le collecteur se situe au niveau de la rue de la Lasne.

Pour Plancenoit, une solution semble avoir été trouvée. L'IBW veut construire une station d'épuration classique par boue activée à faible charge polluante pour 1500 habitants. Les travaux devraient débuter prochainement. Le lieu actuellement choisi se situe à l'ancien moulin de Plancenoit. (Nous lisons dans la presse qu'une vive opposition locale se manifeste au sujet de ce choix).

1994 verra la continuation des travaux du collecteur du Smohain.

D'autre part, l'IBW va inaugurer deux stations pilotes de lagunage. L'une située à Villers-la-Ville au lotissement 1815, l'autre dans le zoning nord de Wavre.

Un point nouveau. Ici, les bassins sont recouverts de lentilles d'eau qui ont un pouvoir d'épuration important quant aux phosphates.

La couche végétale protège l'eau des rayons du soleil et évite le brassage par convection des différentes zones de décomposition, à savoir:

- la zone anaérobie, partie inférieure,
- la zone tempérée,
- la zone aérobie, partie supérieure.

Le handicap pour une station par lagunage sont les mois d'hiver où la végétation vit au ralenti, alors que la charge polluante, elle, ne connaît pas de répit. Nous aurons l'occasion de visiter un jour une de ces stations.

M.Pasture a fait remarquer que le prix de revient est toujours plus faible pour une grosse station classique. Le prix de revient par habitant, pour la construction seule, varie entre 15 et 20.000 francs.

Alain CHARLIER
GROUPE EAU

UN PEU DE TOUT,... UN PEU DE TOUT,... UN PEU DE TOUT,... UN PEU DE TOUT,... UN PEU DE

Pour une délicieuse boisson rafraîchissante LE SIROP D'OMBELLES DE SUREAU... UN NECTAR !

Le sureau, très commun dans nos régions, porte au printemps de belles ombelles de fleurs blanches qui deviendront à la fin de l'été des grappes de baies noires dont on fait confitures et sirops.
Ici c'est de l'utilisation des ombelles de fleurs qu'il s'agit.

Prenez vingt belles ombelles (avec un minimum de tiges) recouvrez-les d'un litre et demi d'eau froide et de deux kilos de sucre cristallisé. Mélangez. Laissez macérer deux ou trois jours en remuant de temps à autre.

Passés à l'étamine puis ajoutez au jus obtenu vingt-cinq grammes d'acide citrique (vendu en pharmacie) délayés dans un peu d'eau chaude.

Mettez en bouteilles, bouchez.

Ce sirop se conserve très bien en cave. Une bouteille une fois entamée sera placée au réfrigérateur.

Ne pas s'inquiéter si quelque substance épaisse apparaît à la surface; il suffit de l'éliminer avant de servir.

SI VOUS APERCEVEZ UN ESSAIM D'ABEILLES...

Il s'agit d'une boule d'environ 2 kilos que vous ne pouvez confondre, même pour les plus distraits, avec un essaim de guêpes. Téléphonez immédiatement au 02/633 35 03. Un membre de notre association, apiculteur passionné, viendra l'enlever dans les meilleurs délais.

Faites-le sans attendre car les abeilles rassemblées en essaim repartent parfois rapidement vers l'inconnu.

Dès le mois de mai, elles se multiplient et essaient (la moitié quitte la ruche).

En appelant notre ami apiculteur, vous l'aidez à protéger ces insectes dont on ne dira jamais assez combien ils sont utiles car ils pollinisent nos fleurs, nos arbres, nos champs de culture.

Ne les abandonnez pas.

F.T.

PAPILLONS, JOLIS PAPILLONS

MERVEILLEUX CADEAUX DE LA NATURE, BAROMETRES DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Indice de la situation naturelle d'une région, les papillons disparaissent à un rythme rapide dans les régions rurales où on utilise beaucoup de produits chimiques.

Si, dans la gestion de nos jardins nous tenons compte des besoins des papillons, nous contribuerons à améliorer notre environnement. La migration des papillons n'est possible que dans une bonne infrastructure écologique. C'est pourquoi il faut insister auprès des pouvoirs publics pour une bonne gestion des talus et accotement d'herbe le long des routes, voies fluviales ou ferrées qui peuvent être des lieux de halte pour les papillons. Notre jardin sera un maillon important de l'infrastructure écologique si nous plantons des variétés attrayantes pour ces insectes.

DES GOÛTS ET DES COULEURS.

Les papillons ont une nette préférence pour les fleurs roses et violettes. Procurez-leur des plantes à nectar, l'arbuste aux papillons (Buddleia), la lavande, le phlox, l'oeillet, l'ortie, le chou, le radis, etc... plantes hôtes où ils pourront déposer leurs oeufs.

Laissez un coin abrité de votre jardin à l'état sauvage avec orties et herbes diverses où ils pourront se reproduire, vivre, se métamorphoser en toute tranquillité.

Notre jardin sera un oasis de couleurs dans lequel des papillons comme le Paon du Jour, l'Amiral ou le Petit Renard viendront en masse ... et peut être qu'y réapparaîtront d'autres espèces plus rares en voie de disparition.

Ainsi, notre jardin, pour notre plus grand plaisir et celui de nos enfants deviendra un refuge à papillons, un élément important de soutien pour le Fonds Mondial pour la Nature.

Odette FOSSOUL

NIDS D'HIRONDELLES

L'Hirondelle de fenêtre colle son nid de terre globuleux sous les balcons, à l'angle des fenêtres, ou tout en haut des murs à l'abri de l'avant-toit. Au contraire, l'Hirondelle de cheminée niche généralement à l'intérieur des bâtiments. Malgré l'interdiction légale de détruire les nids habités ou en construction (arrêté royal du 20 juillet 1972 relatif à la protection des oiseaux), trop de gens, dérangés par les déjections qui s'amoncellent sur le seuil de leur porte ou leurs appuis de fenêtre, détruisent les nids et accentuent la raréfaction de l'espèce.

Un remède très simple consiste à installer une planchette en dessous des nids "litigieux" (largeur 30 cm mais jamais plus de 2 mètres en dessous du nid). Pour éviter que cette planchette ne devienne un lieu d'accrochage d'un nouveau nid, il suffit de laisser un espace de 3 centimètres entre le mur et la planchette.

LA LASNE, vedette de la TELEVISION

En juillet, mais nous n'en connaissons pas la date, à l'émission CE SOIR de la RTBF seront diffusés une série de reportages sur quelques rivières de Wallonie : L'Eau Blanche, l'Eau Noire, l'Eau d'Heure et, devinez... LA LASNE.

C'est sous le titre de "RETOUR AUX SOURCES" que cette coproduction de RTBF Namur et RTBF Charleroi, abordera le sujet. A l'heure où nous écrivons ces lignes, une équipe travaille sur le projet. Nous avons donné à son auteur le maximum de renseignements sur cette rivière qui prend sa source à Plancenoit, traverse Lasne, de part en part, passe par Genval, Rixensart, Rosières et rejoint la Dyle en région flamande, à Rhode-Ste-Agathe. Sur notre écran de télévision, nous verrons chaque soir, durant une semaine une émission d'environ 2 m 30 s qui abordera chaque fois un aspect particulier de la nature et de la vie de la vallée.

A vos postes, soyez attentifs aux programmes de juillet.

Le manque de place nous avait empêchés de publier cette rubrique dans notre numéro précédent. Voici donc notre nouvelle grille ainsi que le résultat du numéro 12.

HORIZONTALEMENT

1. le champignon peut l'être. / 2. Impropre - A l'origine d'un village voisin. / 3. A part ou au flan. - Silicate naturel de magnésium. / 4. Telle la griffe du félin. / 5. On les récolte au pays de Marius. - Possessif. / 6. Celui de la poule n'est pas recherché. / 7. Toujours vert. - Sigle européen sans communauté. - (A l') A qui mieux mieux. / 8. N'use pas de somnifère. - Graisse animale. / 9. Bouche-trou. - Rapaces / 10. Extraits de la fève de Calabar.

VERTICALEMENT

1. Fruit connu de Cendrillon. / 2. Partie de l'intestin en déconfiture. - De Bassan, sans danger. / 3. Oiseau s'il est pêcheur. - Allez, à Rome. / 4. Filet / 5. Mesure de bois. - Poète épique grec. - Dans la gamme. / 6. Tiens, dans le midi. - Césium. - Dans le vent. / 7. Il créa "Mon Oncle" sans paresseux. - Eut une tour célèbre. / 8. Résidus de distillation. - Assortis des couleurs. / 9. Ville du Nord en Flandre. - Réjouit le cœur de l'homme. / 10. Qualifie certains climats.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU N° 12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	S	S	I	F	L	O	R	E
2	A	R	T	E	S	I	E	N		N
3	L	A	E	C		A	I	D	E	S
4	E	S	P	R	I	T		U	N	O
5	T	A	P	E	S		M	L	I	L
6	U		E	T	A	M	P	A	G	E
7	V	E	S	A	L	E		T	M	I
8	I	M		I			M	I	E	L
9	E	M	B	R	U	N		O		L
10	R	A	R	E	S	C	E	N	T	E